

LES FICHES CLARTE

DES REPONSES CONCRETES A VOS QUESTIONS

Tarification Titres et Bourse

(conditions appliquées au 1^{er} janvier 2025)

Les prix affichés incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA dont le taux est de 20 % au jour de la publication.

Une facturation claire et adaptée

Pour vous permettre de gérer au mieux vos opérations sur instruments financiers et de passer vos ordres de bourse dans les meilleures conditions, le Crédit Mutuel vous informe avec précision du coût des produits et services qui vous sont proposés.

La tarification présentée s'applique aux comptes titres ordinaires, aux plans d'épargne en actions (PEA) et aux plans d'épargne en actions de petites et moyennes entreprise (PEA PME).

Pour plus de transparence et afin de vous accompagner, vous trouverez en dernières pages des exemples chiffrés.

Investir en Bourse présente des risques et, en fonction des supports retenus l'investissement sur certains produits d'épargne peut également présenter des risques. Dans ces cas, aucune garantie ne peut être donnée à l'investisseur sur la récupération des sommes investies. Par conséquent, l'investisseur s'expose à un risque de perte en capital, risque sur lequel nous souhaitons attirer particulièrement son attention.

Frais liés au service fourni

➤ Frais liés à la détention d'un PEA / PEA PME ou d'un compte-titres (les Droits de Garde)

Les Droits de Garde/Frais de tenue de compte correspondent à la rémunération perçue par votre banque pour assurer la tenue et le service de votre compte-titres (par exemple : paiement des dividendes, suivi des opérations sur titres...).

Droits de garde	Gratuit
-----------------	---------

➤ Frais relatifs à l'ouverture ou la clôture d'un compte-titres ordinaire ou d'un PEA / PEA PME

Frais d'ouverture ou de clôture	Gratuit
---------------------------------	---------

➤ Frais relatifs à la Convention de compte-titres et de services

La Convention de compte-titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal :

- Un conseiller dédié en Caisse.
- Le site de banque à distance accessible par le web et par l'application mobile⁽¹⁾.
- L'assistance de plateformes dédiées et accessibles du centre de métiers titres expert.

La banque à distance (web et application mobile), via un accès sécurisé, permet :

- Un accès aux pages dédiées à vos portefeuilles (valorisation, passage d'ordres, fiscalité, réponse aux opérations sur titres, participation à certaines introductions) ainsi qu'aux informations marchés (indices, palmarès, dépêches...).
- Un accès à des informations de qualité sur les marchés financiers via les dépêches, les fiches valeurs, un calendrier des opérations sur titres - OST, l'accès au « screener »⁽²⁾ permettant de filtrer les sociétés cotées en fonction de critères choisis.
- Un accès aux cotations en temps réel pour les valeurs sur Euronext (Paris, Bruxelles, Amsterdam).
- La mise en place gratuite d'alertes sur les cours (notifications, mails ou SMS) pour une gestion dynamique de votre portefeuille-titres.
- La création d'une liste de valeurs préférées pour un suivi facilité de vos valeurs.
- Le vote en ligne à certaines assemblées générales de société cotées.
- Un accès à une sélection d'organismes de placement collectif (OPC) internes et externes au Crédit Mutuel Maine Anjou Basse Normandie, choisis et suivis par la banque.
- Un parcours digital spécifique pour l'achat et la vente de valeurs non cotées.

Dans le cadre du rendez-vous avec votre conseiller dédié, vous bénéficiez d'un conseil personnalisé sur des produits ou des allocations sélectionnés en fonction de votre profil investisseur.

Les frais de la Convention de compte-titres et de services sont perçus tous les semestres selon la composition du compte-titres, du PEA ou du PEA PME et sont calculés sur les seuls encours de titres détenus en fin de semestre précédent (30/06 ou 31/12). Ces frais ne sont pas déductibles du montant imposable de vos revenus mobiliers.

Frais de Convention de compte-titres et de services	
Clients	Frais semestriels <i>Commission proportionnelle à l'encours du portefeuille (hors encours des parts sociales)</i>
Personne physique	0,125 % (Minimum de 14 € - Maximum de 75 €)
Personne morale	0,125 % (Minimum de 14 € - Maximum de 75 €)
Mono-détenteur de parts sociales	Frais fixes de 14 € (quel que soit le nombre de parts détenues)

(1) Dans le cadre de votre service de banque en ligne et sous réserve du téléchargement de l'application gratuite Crédit Mutuel.

(2) Outil de sélection de valeur permettant de filtrer les sociétés cotées en fonction de critères choisis.

➤ **Frais relatifs aux transactions sur compte-titres et PEA / PEA PME (coût ponctuel à l'opération)**

Pour les PEA / PEA PME, ces frais sont soumis au plafonnement décrit dans le Code monétaire et financier.

➤ **Titres négociables et produits de bourse (actions, obligations, bons, droits, warrants, turbos...)**

	Gestion Libre	Gestion Conseillée	Gestion Sous Mandat
Frais de transmission d'ordre de bourse			
Ordres Bourse Euronext ⁽³⁾ et hors Euronext ⁽⁴⁾ (ordre exécuté, annulé ou échu)	Gratuit		
Frais d'exécution			
<u>Ordres passés au guichet (Euronext et hors Euronext)</u>	0,80 % Minimum de 30 € sur compte-titres ordinaire hors Euronext	0,50 % Minimum de 30 € sur compte-titres ordinaire hors Euronext	0,50 % Minimum de 30 € sur compte-titres ordinaire hors Euronext
<u>Ordres passés via la banque à distance</u>			
Ordres Bourse Euronext - Commission proportionnelle au montant de la transaction (actions, obligations, bons, droits)	0,50 %	0,50 %	
• Offre Fidélité bourse (incluse) A partir du 11 ^{ème} ordre exécuté supérieur à 2 000 € sur 12 mois glissants	0,35 %	0,35 %	
A partir du 21 ^{ème} ordre exécuté supérieur à 2 000 € sur 12 mois glissants	0,25 %	0,25 %	Non concerné
<i>Vous bénéficiez d'une réduction de 50 % sur les frais de Bourse Euronext appliquée au 2^{ème} ordre passé sur une même valeur suite à un achat-vente dans la journée et portant sur une même quantité de titres</i>			
Ordres Bourse hors Euronext - Commission proportionnelle au montant de la transaction (actions, obligations, bons, droits)	0,50 % Minimum de 30 € sur compte-titres ordinaire	0,50 % Minimum de 30 € sur compte-titres ordinaire	
Dates de valeur Euronext - Achat, vente et vendu/acheté de titres au comptant	J		
Dates de valeur hors Euronext - Achat/vente de titres au comptant	J + 2 à J + 5 (en fonction du pays de négociation)		

Si le pays de cotation de la valeur fait partie de l'Union Européenne, les frais liés aux transactions Bourse effectuées sur un PEA ou un PEA PME sont plafonnés à :

- 0,50% du montant de l'opération pour un ordre saisi sur internet, via l'Espace client ou l'application mobile sans minimum de facturation.

- 1,20 % du montant de l'opération pour un ordre saisi par tout autre moyen (téléphone ou courrier) ou en Caisse de Crédit Mutuel sans minimum de facturation.

Les différentes Taxes sur Transactions financières (TTF) sont exclues du plafonnement.

(3) Euronext (Paris, Bruxelles et Amsterdam).

(4) Allemagne, Angleterre, Autriche, Canada, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, Suède, Suisse, États-Unis.

Obligations et titres de créances négociables – réservé à la Gestion Conseillée / Gestion Sous Mandat	
Durée Inférieure à 2 ans	0,05 % du montant net
Entre 2 et 5 ans	0,10 % du montant net
Entre 5 et 10 ans	0,30 % du montant net
Supérieure à 10 ans	0,50 % du montant net

➤ OPC – Organisme de Placement Collectif

	OPC Groupe et externes	
	Gestion libre	Gestion Conseillée Gestion Sous Mandat
Frais d'entrée et de sortie	Gratuit Hors frais acquis à l'OPC indiqués dans le document d'informations clés	
Coûts de transaction à l'achat uniquement		
- OPC monétaires	0,50 %	Gratuit
- OPC obligataires	1,00 %	Gratuit
- OPC autres	1,00 %	Gratuit
- Investissements automatiques sur OPC	0,50 %	Non concerné

➤ Parts sociales

Aucuns frais ne sont prélevés en cas de transaction (souscription ou remboursement).

➤ EMTN – Euro Medium Term Note

	EMTN Groupe	EMTN externes (hors Groupe)
<i>Droits d'entrée</i>	Néant	Néant
<i>Frais de transaction (prise d'ordre)</i>	Néant	Idem frais opération de bourse classique (voir tableau des titres négociables et produits de bourse)
<i>Frais de sortie anticipée</i>	Néant	Néant

➤ OST – Opérations sur Titres

Opérations sur titres	Inclus
-----------------------	--------

Quelques exemples d'opérations sur titres inclus dans la convention de compte-titres et de services :

- Coupons
- Paiement de dividendes en actions (PDA)
- Versement de coupons sur valeurs étrangères
- Offre publique d'Achat (OPA – hors frais de bourse si nécessaire) / Offre publique d'échange (OPE)
- Augmentations de capital
- Attribution gratuite
- Exercice de bons
- Echange / fusion / Division

- Souscription publique
- Remboursement d'obligations en actions
- Liquidation
- Introduction en bourse
- Emprunt
- Mise au nominatif
- Restitution d'impôts sur dividende de source étrangère

➤ Frais de change

En cas d'opération en devise avec un règlement espèces en euro, des frais de change pourront éventuellement être perçus. Les frais vous seront communiqués avant le passage d'ordre.

➤ Autres opérations liées à l'Epargne Financière

Transfert sortant de PEA / PEA PME / compte-titres ordinaire hors Crédit Mutuel ou CIC	
– Frais par ligne de titres cotés	15 €
– Frais par ligne de titres non cotés	50 €
– Maximum de perception par PEA / PEA PME	150 €
Intégration ou cession de titres non cotés en PEA / PEA-PME	1,20 % du montant de l'opération avec un maximum de 150 €
Frais de recherches titres ou frais de réédition (relevés, IFU...)	12,50 € / demande
Commission sur les opérations d'achats et de ventes « or »	Courtage : 0,65 % du montant de l'opération avec un minimum de 13 €
	Commission de service : 1,78 % du montant de l'opération avec un minimum de 17 €
Certains frais complémentaires peuvent être facturés	Retours/retraits et transferts de matières détenues auprès des sociétés de transport de fond (à partir de 48€)
	Conditionnements spécifiques pour les pièces (à partir de 8 €)
	Production de nouveaux certificats sur lingots et lingotins (55€)
Taxe sur les transactions financières (TTF) ⁽⁵⁾	0,30 % du montant de la transaction
A noter : cette taxe vise certaines transactions financières. Elle a été mise en place par le gouvernement. La Banque n'est pas bénéficiaire de cette taxe.	

(5) Instituée par la loi de finance rectificative de 2012, cette taxe s'applique depuis le 1er Aout 2012 sur les achats d'actions au comptant des sociétés françaises présentant une capitalisation boursière supérieure à 1 milliard.

Frais indirects (gestionnaire / émetteur) liés aux produits financiers

Certaines valeurs génèrent des frais spécifiques liés à l'instrument financier (frais de gestion, frais d'entrée/sortie, coûts liés à la transaction, commission de surperformance, etc...)

	Parts sociales B	Titres négociables en bourse (actions, obligations, bons, droits)	Produits de bourse (warrants, turbo...)	OPC	EMTN structuré Groupe
<i>Frais de gestion (frais récurrents)</i>	<i>Non Concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Ces frais réduisent la valeur liquidative du fonds et sont déduits de la performance affichée. Ils rémunèrent la Société de Gestion.</i>	<i>En fonction du sous-jacent, des frais de gestion peuvent s'appliquer</i>
<i>Autres frais spécifiques</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Non concerné</i>	<i>Frais unique – Droit d'entrée/sortie*</i>	<i>L'ensemble des frais sont consultables sur le document d'informations clés (DIC) disponible sur creditmutuel.fr (OPC Groupes)</i>	<i>EMTN Groupe : frais uniques à l'émission**</i>

* Ces frais sont inclus dans le cours d'achat ou de vente.

** Ces frais sont déjà intégrés dans le prix au moment de la souscription. Ils comprennent, entre autres, les frais de structuration, de distribution, juridiques, ainsi que ceux liés à la couverture et ceux inhérents à l'utilisation d'indices.

Les rétrocessions

Lorsqu'un OPC ou un titre de créance (EMTN par exemple) est couvert par un accord de commercialisation, la Banque peut percevoir des rétrocessions de commissions de la part de la société de gestion ou de l'émetteur de l'instrument financier sans charge supplémentaire directe pour le souscripteur. Le montant des rétrocessions versées diffère selon le placement. Les frais seront communiqués dans le devis de frais au moment du passage d'ordre et indiqués sur le relevé de frais annuel.

Illustration des frais appliqués sur des exemples de portefeuilles titres sur la base d'une durée de détention de 1 an

1^{ère} hypothèse :

A) Faible activité sur les marchés financiers : détention uniquement de parts sociales B pour un montant de 10 000 € sur un compte titres ordinaire

Nos frais	
Frais uniques ou frais d'entrée	Néant
Frais de Convention de compte-titres et de service ⁽⁶⁾	28 €
Coût de la transaction	Néant

Frais indirects liés aux produits	
	PARTS SOCIALES B
	€
Frais liés à l'instrument financier	Néant
Rétrocession	Néant

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	%
Frais liés au service fourni	28 €	<i>Non applicable</i> <i>Forfait prélevé sur le compte espèces du client.</i>
Frais indirects liés aux produits	Néant	Néant
TOTAL des frais	28 €	<i>Non applicable</i> <i>Forfait prélevé sur le compte espèces du client.</i>
Dont rétrocession	Néant	Néant

B) Faible activité sur les marchés financiers : détention de parts sociales B et OPC

Client détenant un compte titres valorisé à 10 000 € et composé de :

- 5 000 € de parts sociales B
- 5 000€ investis par exemple sur les OPC Actions CM-AM EUROPE VALUE (FR0000991770) et CM-AM EUROPE GROWTH RC (FR0010037341) à parts égales (soit 4 950,50 € investis).

Sur ce compte-titres, 2 ordres de souscription sur les OPC sont exécutés annuellement.

Nos frais	
Frais de Convention de compte-titres et de services ⁽⁷⁾	28 €
Frais de transaction sur OPC ⁽⁸⁾ les frais sont inclus dans le montant de l'investissement	49,50 € (1 % des montants investis pour les deux OPC) Pour chaque OPC : 2 475,25 € x 1 % = 24,75 €
Coût de transaction Parts sociales B	Néant

(6) Forfait annuel et par compte-titres.

(7) Frais proportionnels à l'encours par compte titres.

(8) Le pourcentage appliqué peut être différent selon l'OPC.

Frais indirects liés aux produits		
	Parts sociales B	OPC Groupe (ces frais sont compris dans la valeur liquidative du fonds. % appliqué sur le montant net investi)
	€	€
Frais liés à l'instrument financier	Néant	84,16

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	% (sur 10 000 €)
Total de nos frais : frais liés au service fourni	77,50	0,78
Total des frais indirects liés aux produits	84,16	0,84
TOTAL des frais	161,66	1,62
Dont rétrocession ⁽⁸⁾	52,48	0,52

2^{ème} hypothèse : activité moyenne sur les marchés financiers

Client Personne Physique détenant un compte-titres de 20 000 € composé de :

- 10 000 € d'OPC investis par exemple sur les OPC CM-AM EUROPE VALUE (FR0000991770) et CM-AM EUROPE GROWTH RC (FR0010037341) à parts égales (soit 9 900,99 € investis).
- 10 000 € investis en actions (non soumis à taxe sur les Transactions Financières - TTF)

Sur ce compte-titres, 2 ordres de souscriptions sur les OPC sont exécutés en passant par le conseiller et 2 ordres d'achat sur des actions Euronext de 5 000 € sont exécutés annuellement depuis la banque à distance sur le site creditmutuel.fr.

Nos frais		
Frais de Convention de compte-titres et de services ⁽⁹⁾	49,75 €	
	OPC groupe	Actions
	€	€
Frais de transaction ^{(10) (11)}	99,01 € (9 900,99 € investis x 1% = 99,01€) les frais sont inclus dans le montant de l'investissement	50 € (10 000 x 0,50%) les frais s'ajoutent au montant investi

(9) Frais proportionnels à l'encours par compte-titres.

(10) Le pourcentage appliqué peut être différent selon l'OPC.

(11) Pour l'ordre d'achat sur Euronext, le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet.

Frais indirects liés aux produits		
	OPC Groupe (ces frais sont compris dans la valeur liquidative du fonds. % appliqué sur le montant net investi)	actions
	€	€
Frais liés à l'instrument financier	168,32	Néant

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	% (sur 20 000 €)
Total des frais liés au service fourni ⁽¹²⁾	198,76	0,99
Total des frais indirects liés aux produits	168,32	0,84
TOTAL des frais	367,08	1,84
Dont rétrocession ⁽¹²⁾	104,95	0,52

3^{ème} hypothèse : activité soutenue sur les marchés financiers

Client Personne Physique détenant un compte-titres de 50 000 € investis en actions sur 5 valeurs Euronext (non soumis à la taxe sur les transactions financières TTF) de 10 000 € chacune.

Sur ce compte-titres, 20 ordres de 2 500 € sont exécutés annuellement sur les valeurs Euronext depuis la banque à distance sur le site internet creditmutuel.fr.

Nos frais	
Frais uniques ou frais d'entrée	Néant
Frais de Convention compte-titres et de services ⁽¹³⁾	125 €
Coût de transaction ⁽¹⁴⁾	Total des opérations réalisées
10 premiers ordres	125,00 € (25 000 € x 0,50%)
10 suivants	87,50 € (25 000 € x 0,35%)
les frais s'ajoutent au montant investi	212,50 €

Frais indirects liés aux produits	
	Actions
	€
Frais liés à l'instrument financier	Néant

Récapitulatif des frais sur 1 an		
	€	% (sur 50 000 €)
Total des frais liés au service fourni	337,50	0,68
Total des frais indirects liés aux produits	Néant	Néant
TOTAL des frais	337,50	0,68
Dont rétrocession	Néant	Néant

(12) Le pourcentage appliqué peut être différents selon l'OPC.

(13) Frais proportionnels à l'encours et par compte-titres.

(14) Le pourcentage appliqué est différent si l'ordre est passé depuis un guichet Crédit Mutuel.

Pour les clients souhaitant être accompagnés dans la gestion de leur portefeuille (en compte-titres ou en PEA), il existe des offres de gestion (comme la Gestion Sous Mandat* ou la Gestion Pilotée Titres) et de conseil (la Gestion Conseillée*), avec une tarification spécifique.

Si vous n'avez ni le temps ni l'envie de le gérer vous-même, en signant un mandat de gestion, vous confiez à un professionnel des marchés financiers le soin de gérer à votre place votre portefeuille-titres.

Si vous souhaitez vous constituer un patrimoine financier tout en conservant la maîtrise de votre portefeuille titres, la Gestion Conseillée vous permet de bénéficier de l'accompagnement personnalisé d'un conseiller dédié*.

N'hésitez pas à vous rapprocher de votre conseiller pour en savoir plus.

*offre réservée à partir de 100 000 euros pour un compte-titres ordinaire ou pour un Plan d'Épargne en Actions.

Autres informations

La langue utilisée entre les parties durant la relation précontractuelle et dans laquelle le contrat est rédigé, est le français. En accord avec le client, le français est aussi la langue utilisée durant la relation contractuelle choisie. La loi applicable aux relations précontractuelles et au contrat est la loi française.

Pour tout litige relevant de la compétence du médiateur, vous pourrez vous adresser, gratuitement et par courrier, au médiateur dont dépend votre Caisse de Crédit Mutuel. Une brochure dédiée est disponible auprès de celle-ci.

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres détenus par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution (FGDR) 65, rue de la Victoire 75009 Paris, dans les conditions et selon les modalités définies par la loi du 25/06/1999 relative à l'épargne et à la sécurité financière et par les textes d'application. Pour consulter en détail les mécanismes de ce dispositif, rendez-vous sur www.garantiedesdepots.fr.

Pour toute demande sur la bonne exécution du contrat ou toute réclamation, vous pouvez contacter :

- *Votre Conseiller, il se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes les difficultés qui pourraient survenir dans le fonctionnement de votre compte ou dans l'utilisation des services mis à disposition,*
- *Notre service Relation Clientèle, Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9 relations-clientele@creditmutuel.fr 0 969 395 724 (appel non surtaxé),*
- *Si vous êtes un consommateur et pour tout litige relevant de sa compétence, Monsieur le médiateur du Crédit Mutuel 63 chemin Antoine Pardon 69160 Tassin la Demi-Lune www.lemediateur-creditmutuel.com.*

Si vous ne souhaitez plus recevoir d'information commerciale de la part de votre Caisse de Crédit Mutuel, informez-en votre conseiller. Ce droit d'opposition n'entraîne pas de frais.

Édité par la Caisse Fédérale du Crédit Mutuel de Maine-Anjou et Basse-Normandie, société coopérative anonyme à capital variable, capital initial de 38 112 € - immatriculée sous le n° 556 650 208 RCS Laval - 43, bd Volney 53083 Laval Cedex 9, contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) 4, place de Budapest CS 92459 75436 Paris Cedex 09.

